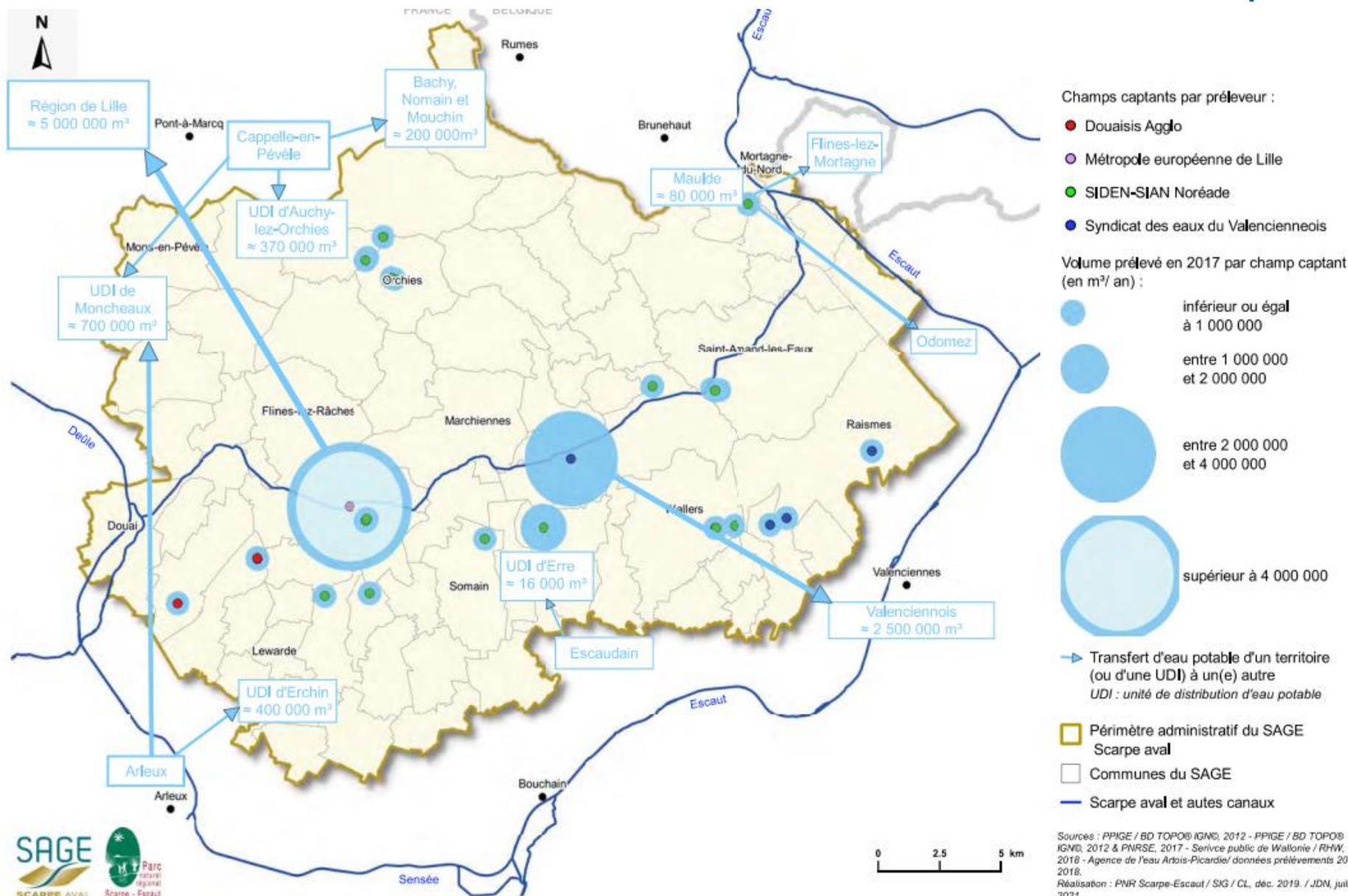


Contrat d'Action pour la Ressource en Eau Scarpe aval sud

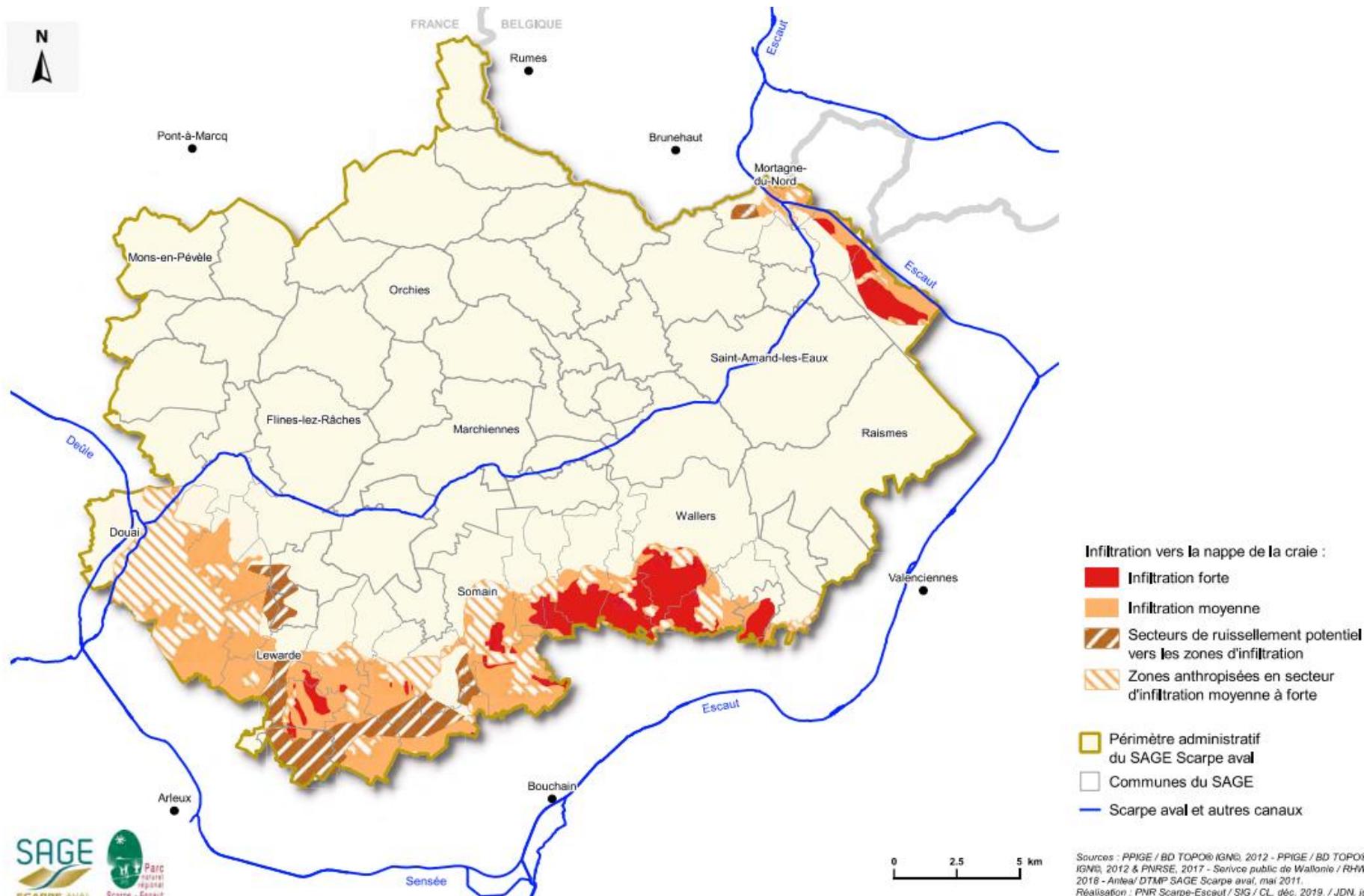


1. Présentation du territoire et de l'état de la ressource en eau
2. Historique de la démarche de protection : de l'ORQUE au CARE
3. Le CARE 2024-2029
 1. Les objectifs
 2. Les actions hors agricoles
 3. Les actions agricoles

Le bassin versant de la Scarpe aval



la nappe de la craie affleurante au sud du territoire



Agir sur un territoire priorisé selon la vulnérabilité de la nappe

Les Zones d'Actions Prioritaires

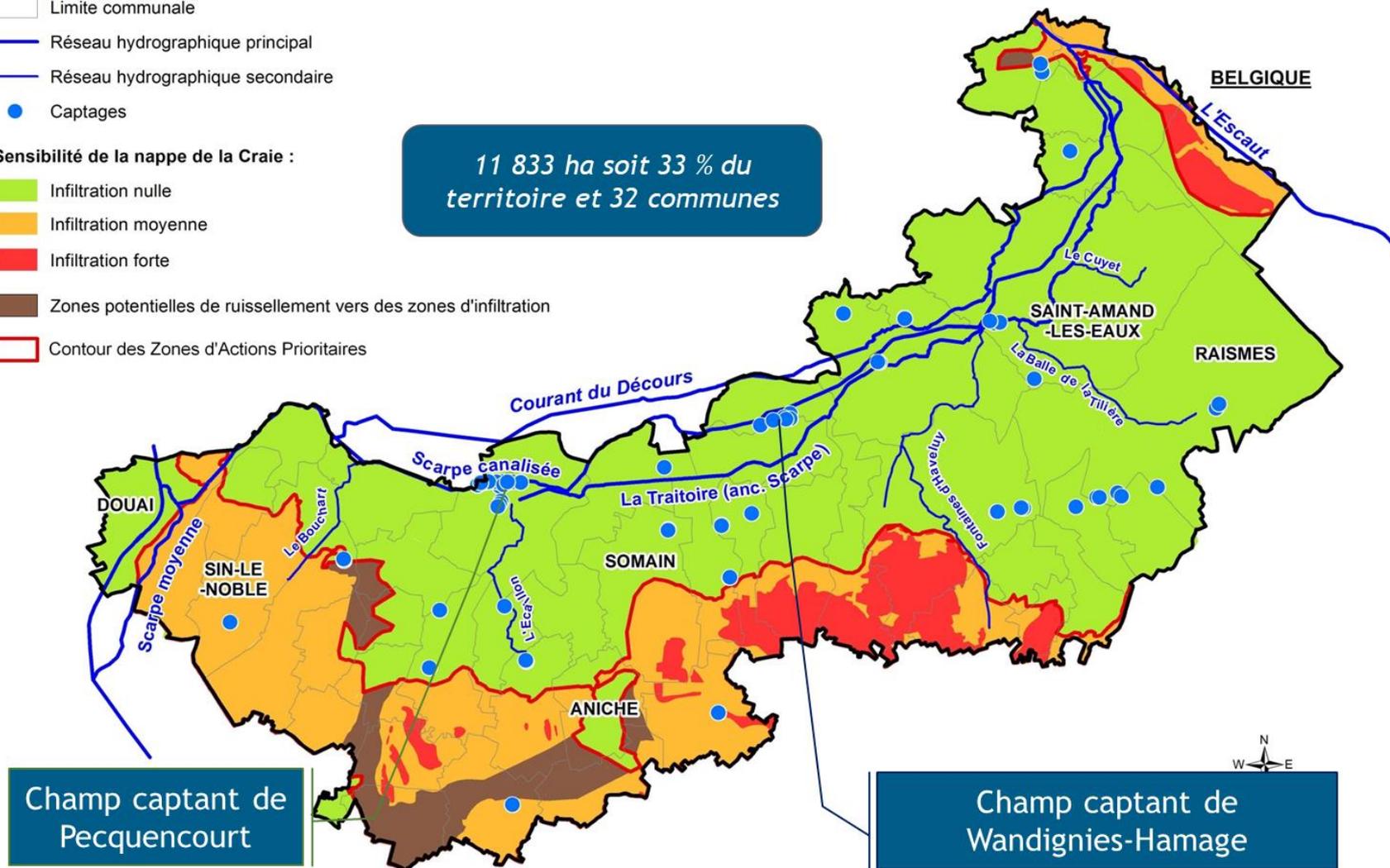
Légende

-  Territoire d'étude du DTMP
-  Limite communale
-  Réseau hydrographique principal
-  Réseau hydrographique secondaire
-  Captages

Sensibilité de la nappe de la Craie :

-  Infiltration nulle
-  Infiltration moyenne
-  Infiltration forte
-  Zones potentielles de ruissellement vers des zones d'infiltration
-  Contour des Zones d'Actions Prioritaires

11 833 ha soit 33 % du territoire et 32 communes



Les chiffres clés

- 20 aines de captages pour 18 millions de m³ prélevés/an
- AAC = 35 500 ha (dont 15 761 ha de SAU soit 44 %)
ZAP = 11 883 ha (dont 7 881 ha de SAU soit 67%)
- 342 exploitations sur le territoire dont 201 en ZAP
- 48 communes (32 en ZAP)

Les chiffres clés

- 4 EPCI :



- 4 préleveurs d'eau :



- 5 gestionnaires d'assainissement

Valenciennes métropole , SMARAME, SIDEN-SIAN, Douaisis agglo et le SIA de Denain (pour la commune d'Hélesmes)

La ressource en eau

- Masse d'eau concernée : la Craie des vallées de la Scarpe et de la Sensée (aquifère de la craie du séno-turonien)
- Eau globalement de bonne qualité : Les concentrations en nitrates sont globalement bonnes grâce au phénomène de dénitrification naturelle et on retrouve pour l'instant peu de pesticides.
 - Nitrates : On a une augmentation progressive dans les ZAP , Ex :27mg / l à Sin le noble et 38,2 mg/l à Maulde en 2015 . Captage d'Abscon abandonné . Sur les autres captages concentrations sont inférieures à 8mg/L.
 - Pesticides : détectés en très faible dose : Atrazine, Atrazine déséthyl, Métolachlore, Glyphosate, Oxadixyl, Bentazone, Chlorothalonil R471811
 - Polluants émergents détectés : sous-produits de chloration, solvants et des détergents

Démarche préventive de protection – pas de captages prioritaires

1. Présentation du territoire et de l'état de la ressource en eau
2. Historique de la démarche de protection : de l'ORQUE au CARE
3. Le CARE 2024-2029
 1. Les objectifs
 2. Les actions hors agricoles
 3. Les actions agricoles

De l'ORQUE au CARE...

- 2009 : La CLE lance une opération de reconquête de la qualité de l'eau sur ce territoire et permet d'instaurer une solidarité entre les préleveurs d'eau du territoire



- 2010-2011: Réalisation d'un Diagnostic Multi Pressions (DTMP)
- 2012-2022: Mise en œuvre du plan d'actions décliné en différents volets: agricole, non agricole, artisanat et industrie, ...

Diagnostiques et suivis d'exploitations agricoles, journée de sensibilisation/démonstration techniques alternatives, MAEC, plan bio, diagnostics des pratiques de désherbage et plans de gestion pour les communes, accompagnement au zéro phyto dans les espaces verts, appel à projet jardin au naturel, opération collective auprès des artisans, ...

De l'ORQUE au CARE...

- **2021:** Révision du 11^e programme de l'agence de l'eau : Instauration d'un Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE)
 - ✓ Fixer des objectifs de baisse des pressions polluantes ambitieux afin d'améliorer la qualité de l'eau
 - ✓ Disposer d'indicateurs de suivi des pressions pour évaluer l'efficacité des actions
 - ✓ Impliquer d'autres acteurs en plus de la collectivité en charge de la protection de la ressource en eau : EPCI, chargés d'assainissement, Chambre d'Agriculture, ...
 - ✓ Formaliser les engagements sur les objectifs et les actions par la signature d'un contrat
- **2022-2023:** Elaboration du CARE Scarpe aval sud
 - 2022: Synthèse et actualisation du diagnostic de territoire + Bilan des actions 2011-2022
 - 2023: Définition des objectifs et élaboration du programme d'action

Définition des objectifs et élaboration du programme d'action

- Volet hors agricole : assainissement, eau potable, industrie et artisans
 - Rencontres des partenaires concernés: Douaisis Agglo, MEL, Valenciennes métropole, CCCO, CAPH, ADOPTA, SCoT Grand Douaisis, SCoT Valenciennois, Noréade, la CMA et la CCI.
 - Echanges avec les autres territoires de CARE
 - Réalisation d' un état des lieux des actions mises en place et un état zéro des indicateurs de pression
 - Rédaction des fiches action en concertation
 - Trois réunions du comité technique du CARE en mars, juillet et septembre 2023
- Volet agricole: Accompagnement par le bureau d'études GEONORD – méthode GASPARE (évaluation des pressions agricoles)
 - 41 suivis d'agriculteurs réalisés
 - 1 groupe de travail avec les agriculteurs le 09/11/2023
 - Présentation en commission agricole du PNR le 14/11/2023
 - Présentation du plan d'actions lors de la Commission thématique « usagers et communication » du SAGE le 23/11/2023 et des objectifs lors de la commission agricole du 23/05/ 2024

1. Présentation du territoire et de l'état de la ressource en eau
2. Historique de la démarche de protection : de l'ORQUE au CARE
3. **Le CARE 2024-2029**
 1. Les objectifs
 2. Les actions hors agricoles
 3. Les actions agricoles

Les objectifs

- Pour les captages de qualité conforme comme les nôtres ($\text{NO}_3 \leq 40$ mg/L et phytos $\leq 0,8 \mu\text{g/L}$) il a été convenu avec l'Agence et les préleveurs d'eau du territoire de viser un objectif de maintien de la qualité avec non intensification et optimisation des pratiques.

Pour le volet agricole: au regard des objectifs visé, la mise en place du plan d'actions agricole permettrait une économie d'azote d'environ 31 U N/ha/an et une économie de 0,9 point d'IFT/ha/an en 2030.

Pour le volet assainissement :

Pas d'objectifs de baisse de pression fixés au regard de la qualité actuelle.

1. Présentation du territoire et de l'état de la ressource en eau
2. Historique de la démarche de protection : de l'ORQUE au CARE
3. Le CARE 2024-2029
 1. Les objectifs
 2. Les actions hors agricoles
 3. Les actions agricoles

Assainissement

Objectifs	n°	Actions	Indicateurs de suivi des actions
ASS1-Améliorer la gestion du système d'AC par temps sec et temps de pluie	1	Prioriser les contrôles de raccordement au réseau d'AC	Nombre de logement desservis en AC
			Nombre de logement non desservis en AC
			Nombre de logements ayant été contrôlé en RAC
	2	Favoriser la mise en conformité des installations non-conformes	Nombre de logements conformes parmi les logements contrôlés
			Nombre de logements mis en conformité après un contrôle ou nouvellement raccordés
	3	Améliorer la gestion des déversoirs d'orage	Conformité de la STEP
			Conformité réseau (ECC)
			Pourcentage de déversement au réseau de collecte (A1)

Assainissement

Objectifs	n°	Actions	Indicateurs de suivi des actions
ASS2-Favoriser la mise en conformité du système d'ANC	1	Prioriser les contrôles des logements ANC	Nombre de logements en zone ANC
			Nombre de logements en zone ANC ayant été contrôlés
			Nombre de logements en zone ANC ayant été contrôlés plus d'une fois
	2	Favoriser la mise en conformité des installations non-conformes	Pourcentage de logements conformes
Nombre de réhabilitations			

Thématique	Objectifs	n°	Actions	Indicateurs de suivi des actions
Eau potable	EPO1-Maitrise foncière et/ou d'usage dans les périmètres de protection des captages	1	Maitrise foncière	Nombre de captage faisant l'objet d'une veille foncière
		2	Maitrise des usages	Nombre de contrats
				Surfaces concernées
Industrie et artisanat	IND1- Maitriser les pollutions d'origine industrielle et artisanale	1	Caractérisation du tissu économique artisanal et industriel du territoire vis-à-vis de la ressource en eau	Etude finalisée
Phytosanitaires non agricole	PNA1-Accompagner les collectivités dans la transition vers le zéro phyto	1	Poursuivre l'accompagnement des collectivités dans la transition vers le zéro phyto	Nombre de communes signataires de la charte
				Nombre d'actions de sensibilisation/formation réalisées

1. Présentation du territoire et de l'état de la ressource en eau
2. Historique de la démarche de protection : de l'ORQUE au CARE
3. Le CARE 2024-2029
 1. Les objectifs
 2. Les actions hors agricoles
 3. Les actions agricoles

	Thème	Action	Sous-action
1	Pollutions ponctuelles	Réduire les risques de pollutions ponctuelles au siège d'exploitation et aux champs	Rappeler la réglementation concernant les bonnes pratiques de gestion des fonds de cuve et de lavage du pulvérisateur
			Sensibiliser à l'implantation de haies
2	Pollutions diffuses azotées	Réduire des risques de lixiviation de l'azote	Gérer l'azote post-récolte par la réalisation de campagnes de suivi des reliquats en entrée d'hiver Réaliser un suivi annuel individuel pour présenter les valeurs des REH-RSH sur les parcelles suivies
			Développer les CIPAN en interculture courte
			Réaliser des analyses de matière organique
			Optimiser la fertilisation du colza en sortie d'hiver
3	Pollutions diffuses phytosanitaires	Réduire et optimiser les traitements phytosanitaires	Utiliser les leviers agronomiques pour diminuer les traitements
			Eviter les précédents à risques
4	Pollutions diffuses phytosanitaires et azotées	Reflexion sur les cultures à bas niveau d'intrants, promouvoir l'agriculture biologique, les MAEC et réaliser une étude de faisabilité pour les PSE	Accompagner au maintien et à l'intégration des surfaces en cultures à bas niveau d'intrants
			Accompagner au développement de L'Agriculture Biologique,
			Poursuivre la mise en œuvre des MAEC
			Porter une réflexion sur les PSE
		Animer le plan d'actions agricole	Animer le plan d'actions agricoles par un suivi individuel des exploitations agricoles. Collecter les données nécessaires au calcul des indicateurs de suivi. Calculer les indicateurs du plan d'actions.
			Proposer des animations sur le sol, outil clé de l'agriculteur (analyses de sol, sondages pédologiques, test-bêche)

Thème	Volet agricole	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Pollution ponctuelle	Accompagner la mise en oeuvre des bonnes pratiques pour réduire les pollutions ponctuelles Communication		à programmer				
	Sensibiliser à l'implantation de haies Communication	Événement sur l'arbre (Plan bio) : 26 novembre	à programmer				
Pollution diffuses azotées	Réalisation de reliquats en entrée hiver et en sortie hiver Analyse et suivi	marché accompagnement agricole sur 3 ans					
	Réalisation d'analyses de matière organique Analyse	marché accompagnement 2024 ou 2025					
	Implantation de couverts végétaux en interculture courte Communication et animation		à programmer				
	Optimiser la fertilisation du colza en sortie d'hiver (Outil d'Aide à la Décision) Suivi	marché accompagnement 2024 ou 2025					
Pollutions diffuses phytosanitaires	Utilisation des techniques alternatives Communication et animation	Désherbage mécanique sur maïs et betteraves le 26 juin (Plan bio)	à programmer				
	Eviter les précédents à risque Communication		à programmer				
Pollutions diffuses phytosanitaires et azotées	Implanter des surfaces à bas niveaux d'intrants Etude Veille technique et communication	Groupe de travail Dreal Animation sur les métaux(plan bio) en Août	à programmer				
	MAEC	Nouveau PAEC à déposer					
	PSE	Réflexion et REX					
	Plan bio	AIDAB 2023-2024	AIDAB 2025-2026				
Animer le plan d'actions agricoles	Suivi individuel des exploitations et calcul indicateurs de suivi			Mi parcours			Fin contrat
	Proposer des animations sur le sol Animation et communication		à programmer				

Merci pour votre attention!